Page : 1/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: illbruck JF100

· Code du produit: A-I-JF100

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Agent d'étanchéité
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Tremco CPG Netherlands B.V. Vlietskade 1032, 4241 WC Arkel T: +31 (0) 183568000, F: +31 (0) 183568100 msds@cpg-europe.com

· Service chargé des renseignements:

Tremco CPG Belgium NV p/a Vlietskade 1032, 4241 WC Arkel T: +32 (0) 36646384 www.cpg-europe.com, info-be@cpg-europe.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pendant les heures de bureau T: +32 (0) 36646384. Pour les autres heures s'il vous plaît contacter votre centre national anti-poison.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

- · 2.2 Eléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)

Page: 2/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

Nom du produit: illbruck JF100

(suite de la page 1)

· Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange de substances actives avec gaz propulseur.

· Composants dangereux:		
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	5-<10%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	1-<5%

· SVHC -

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Les poudres sont encapsulées dans la matrice liquide. Ils ne devraient pas être libérés dans des conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

(suite page 3)

Page: 3/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

Nom du produit: illbruck JF100

(suite de la page 2)

- · Indications destinées au médecin: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Troubles gastro-intestinaux

Nausées

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

- · Risques Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Recueillir par moyen mécanique.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

(suite page 4)

Page: 4/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

Nom du produit: illbruck JF100

(suite de la page 3)

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 75-28-5 isobutane

VL Valeur momentanée: 2370 mg/m³, 980 ppm

CAS: 74-98-6 propane

VL Valeur à long terme: 1000 ppm

- Composants présentant des valeurs limites biologiques:
- Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:
 Les poudres sont encapsulées dans la matrice liquide. Ils ne devraient pas être libérés dans des conditions normales d'utilisation.
- · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- · Protection des mains:

Recommandation conseillée pour une utilisation prolongée: des gants de protection doivent être utilisés en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures

- · Matériau des gants Non applicable.
- · Temps de pénétration du matériau des gants Non applicable.
- · Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 5)

Page: 5/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

Nom du produit: illbruck JF100

(suite de la page 4)

· Protection du corps:



Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Aérosol

· Couleur: Selon désignation produit

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition -11 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

• **Inférieure:** 1,8 Vol % (CAS: 75-28-5 isobutane) • **Supérieure:** 8,5 Vol % (CAS: 75-28-5 isobutane)

· Point d'éclair -82 °C

• **Température d'inflammation:** 460 °C (CAS: 75-28-5 isobutane)

• Température de décomposition: Non déterminé.

• **pH** Mélange non polaire/aprotique.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de

conductibilité ou de même degré de pureté)

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Densité de vapeur:
 1,12 g/cm³
 Non déterminé.
 Non déterminé.

9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

(suite page 6)

Page: 6/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

Nom du produit: illbruck JF100

(suite de la page 5)

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'auto-inflammation

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants:

· VOC (EU)

124,7 g/l 7.60 %

· Taux d'évaporation:

Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles néant
 Gaz inflammables néant

· **Aérosols** Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous

pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· Gaz comburants néant Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant
Matières solides comburantes néant
Peroxydes organiques néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Stable
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Page: 7/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

Nom du produit: illbruck JF100

(suite de la page 6)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · **vPvB:** Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 8)

Page: 8/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

Nom du produit: illbruck JF100

(suite de la page 7)

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications:

Ce produit ne contient pas de substances à l'annexe I de la directive CE 1005/2009 concernant les substances appauvrissant la couche d'ozone

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Catalogue européen des déchets

16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

HP3 Inflammable

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- UN1950 · ADR, IMDG, IATA
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR 1950 AÉROSOLS

1950 AEROSOLS

AEROSOLS · IMDG

· IATA AEROSOLS, flammable

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



2 5F Gaz. · Classe

· Étiquette 2.1

· IMDG, IATA



· Class 2.1 Gaz. 2.1

Label

(suite page 9)

Page: 9/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

Nom du produit: illbruck JF100

	(suite de la page 8
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	néant
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): · No EMS: · Stowage Code · Segregation Code	F-D,S-U SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.	
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ)	1L Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	2 D
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	1L Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

Page: 10/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

Nom du produit: illbruck JF100

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No. 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008

RÈGLEMENT (CE) No. 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

2001/118/CE en ce qui concerne la liste de déchets

2008/98/CE relative aux déchets

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- **REGLEMENT (UE) 2019/1148**
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 Non applicable.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

– BE

Page: 11/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20.01.2023 Révision: 20.01.2023

Numéro de version 12 (remplace la version 11)

Nom du produit: illbruck JF100

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

· Numéro de la version précédente: 11

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

. BE